

CONSEIL MUNICIPAL DE LA MOTTE DU CAIRE**Séance du 21 septembre 2016 à 18 h 30*****Compte rendu sommaire***

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Séance du mercredi 21 septembre 2016

L'an deux mille seize et le vingt-et-un septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MASSOT

Nombre de **conseillers en exercice** : 15 **Présents** : 8 **Absents** : 7 **Votants** : 11

Présents : Carlos BAPTISTA, Joseph CLARES, John ENTRESSANGLE, Jérôme FRANCOU, Nadine MARTIN, Patrick MASSOT, Patrick MEYERE, Jean-François SABOUL.

Absents non représentés : Yves BOUCHET, Holger GIERSCH, Rebecca MARIT, André MOSCADELLI

Absents excusés et représentés : Sandrine GINIER par Patrick MASSOT, Roland REYSZ par Jérôme FRANCOU, Stéphane RODRIGUEZ par Patrick MEYERE

Monsieur Jérôme FRANCOU a été élu secrétaire de séance.

Le Conseil municipal

En introduction, monsieur le maire donne lecture du compte-rendu du conseil municipal du 27 juillet 2016. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

1- Enfouissement des lignes BTA/HTA lieudit Saint Georges - convention

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la programmation, par le syndicat d'énergie des Alpes de haute Provence (S.D.E. 04), d'un projet de travaux d'enfouissement des réseaux électriques au lieudit Saint Georges. Cette opération nécessite la signature de conventions de passage et de servitude dont il donne lecture.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer les conventions avec le SDE 04.

2- Association Animotte - demande de subvention

Monsieur le maire informe les conseillers municipaux de la demande de renouvellement de subvention de l'association "Animotte", en charge de réguler la population de chats sur la commune. Il donne lecture des bilans 2015 et 2016 et propose l'attribution d'une subvention de 1 000 €.

Le conseil municipal approuve l'attribution de subvention à l'unanimité.

3 –Création d'un poste d'adjoint technique de 1ère classe suite à avancement

Après avis de la commission administrative paritaire, monsieur le maire propose de créer un poste d'adjoint technique de 1ère classe afin de nommer l'agent qui a bénéficié d'un avancement de grade à l'ancienneté. Cet agent occupe actuellement un poste d'adjoint technique de 2ème classe et exerce la fonction d'ATSEM à l'école maternelle du Prélong.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint technique de 1ère classe à compter du 1er octobre 2016.

4 –Réaménagement du camping du Mousserein : choix du projet, plan de financement et demande de subvention

Monsieur le maire rappelle le projet de réaménagement du camping du Mousserein qui a pour objectif d'augmenter la fréquentation, de répondre aux normes d'un classement deux étoiles et d'aménager un espace "nature" alliant activités sportives, de loisirs et festives. L'opération est estimée à 147 000 €. Monsieur le maire propose de solliciter l'aide du conseil régional à hauteur de 20% pour le financement de ce projet.

Le conseil municipal, à l'unanimité, retient le projet présenté, adopte le plan de financement proposé et décide de solliciter l'aide de la Région.

5 –Informations diverses

Monsieur le maire confirme l'organisation d'un marché de Noël par les associations de la commune. Cette animation se déroulera le dimanche 27 novembre 2016. Monsieur le maire rappelle l'attribution d'une subvention de 1 000 € pour soutenir cette opération.

Monsieur le maire indique que le stérilisateur UV du réservoir de Melve est en panne et qu'il est nécessaire de consulter différents fournisseurs pour remplacer ce matériel.

De la même façon, il informe les conseillers qu'il a demandé des devis pour le remplacement du lave-vaisselle de la cantine de l'école du Prélong.

Monsieur le maire donne lecture du courrier de la fédération française des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif du département 04 qui sollicite la participation de la commune pour l'organisation de la journée de la femme : date à déterminer entre les 8 et 15 mars 2017, faire les invitations, fournir une salle, offrir l'apéritif d'honneur. Le conseil municipal donne son accord de principe.

Monsieur le maire aborde le problème du remplacement du médecin généraliste. Il donne lecture d'un courrier et d'un avis de recherche d'un médecin, approuvés par le conseil municipal.

Monsieur le maire fait part de la démission de Michel GEA, président du comité des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h00.

A LA MOTTE DU CAIRE, le 31 octobre 2016

Le Maire,
Patrick MASSOT

